



Voici une année qu'une nouvelle équipe municipale a été mise en place et que j'ai l'honneur et le plaisir d'être Maire de ce beau village de Lachapelle sous Chaux.

Quand vous lirez ces quelques lignes du 6ème Flash Info, le budget 2009 pour lequel nous travaillons depuis plusieurs semaines sera certainement passé au conseil municipal du 20 mars.

Un budget difficile car notre commune n'est pas très riche et il y a un retard d'équipement flagrant. Par ailleurs la conjoncture économique incertaine que nous traversons rend frileuses les instances susceptibles de participer aux investissements des communes.

De nombreux dossiers ont été examinés par la municipalité qui ne manque pas d'idées, mais il faut bien se limiter à notre capacité d'investissement.

Ainsi cette année sera marquée par la volonté de donner de réels moyens techniques à notre employé municipal qui ne manque pas de motivation.

Le raccordement des bâtiments communaux au réseau collectif d'assainissement est aussi prévu.

Une réunion publique programmée le vendredi 10 avril à 18h00 à la salle communale présentera dans le détail les actions prévues en 2009 après avoir fait le bilan de cette première année de mandat.

Notre action au cours de cette année écoulée a surtout été empreinte d'une forte volonté de développer l'esprit associatif et organiser des rencontres entre les habitants; ce travail est lancé et nous continuerons à le mettre en place tout au long de cette année.

La commission animations et le comité consultatif ont déjà établi un vaste programme que vous découvrirez sur ce Flash Info. La meilleure satisfaction que nous pourrions ressentir pour notre travail serait que le nombre de participants à ces manifestations ne cesse de croître.

Alors, soyez nombreux à y participer.

Jean-Claude HUNOLD - Maire

Le ciné au centre socioculturel :

Le cinéma est organisé par le centre socioculturel de la Haute Savoureuse, en collaboration avec le théâtre des 2 Sapins. La saison se déroule de septembre à avril. Des films supplémentaires peuvent être diffusés si nous avons des demandes spécifiques.

Si vous souhaitez que l'on programme tel ou tel film, vous pouvez nous envoyer un message à csgiro@wanadoo.fr nous pourrions le proposer au vote. L'équipe est toujours prête à accueillir de nouveaux bénévoles... alors, si le coeur vous en dit pour la prochaine saison, vous pouvez contacter le secrétariat au 03 84 29 03 90.

Voici les derniers films de la saison 2008/2009 :

Samedi 11 avril à 20 h 30 : Bellamy (de Claude Chabrol avec Gérard Depardieu, Clovis Cornillac, Jacques Gamblin, Marie Bunuel...)

Samedi 25 avril à 17 h 30 : Brendan et le secret de Kells (film d'animation de Tomm Moore)

Samedi 25 avril à 20 h 30 : Gran Torino (de et avec Clint Eastwood).

Les tarifs : 2.5 € (enfants et jeunes de moins de 18 ans) et 3.5 € (adultes)

Propriétés forestières en Franche-Comté :

Le centre régional de la propriété forestière de Franche-Comté chargé de développer et d'orienter la production forestière privée nous a communiqué le calendrier des réunions d'information qu'il a programmé en 2009.

Vous pouvez consulter ce calendrier en mairie.

Le club de tennis étend ses activités :

Suite au questionnaire diffusé au début de l'année, les personnes s'étant inscrites aux activités proposées : tennis de table, danse contemporaine, échecs, seront très prochainement réunies pour un début des activités courant avril.

Si vous souhaitez y participer, il n'est pas trop tard, faites vous connaître.

Par ailleurs une nouvelle information sera diffusée au mois de septembre pour la prochaine saison.

Que se passera t-il en 2009 à Lachapelle sous Chaux ?

- Un concert guitare donné par un groupe de passionnés, «*Guitare Passion*» aura lieu le **vendredi 3 avril** prochain à la salle communale à **20h30**.
Divers thèmes instrumentaux en Jazz et «*Finger Picking*», chansons françaises, variétés étrangères.
Entrée gratuite.....mais un petit chapeau circulera à la fin du spectacle,
Petite restauration et buvette à l'entracte et en fin de spectacle, l'occasion d'une soirée sympa.
- Une réunion publique sera organisée le **vendredi 10 avril à 18h00** à la salle communale, l'occasion de faire un premier bilan, de présenter les projets et de répondre à vos questions.
- Journée portes ouvertes au musée GANTNER. Nous ne savons pas encore si cette journée pourra avoir lieu **au printemps** comme initialement prévu ou après les vacances d'été. Nous vous en informerons rapidement.
- **Dimanche 17 mai**, marche de printemps organisée avec l'A.I.P.E., découverte nature et repas champêtre.
- **Dimanche 21 juin**, fête de la musique avec à l'affiche Pascal KARTIER et peut-être une groupe de GOSPEL à l'église. Un repas champêtre est également prévu.
- **Toujours en juin**, la traditionnelle journée tennis avec les finales filles, garçons, femmes, hommes et en double, repas champêtre. Une journée à ne pas manquer.
- **Dimanche 13 septembre**, vide grenier en fête organisé en collaboration avec le tennis club, sur le parking de la salle communale.
- **En octobre**, un loto sera organisé par le club des Chaperottes.
- **Samedi 7 novembre**, soirée friture à la salle communale.
- **Dimanche 13 décembre**, repas dansant pour les anciens.
- **Samedi 19 décembre**, goûter spectacle de Noël pour les enfants.
- **Jeudi 31 décembre**, nuit de la St Sylvestre.

Le club des anciens les «Chaperottes» :

Dans le dernier Flash Info, nous vous annonçons une relance du club, c'est chose faite.
Environ 20 personnes ont répondu à notre invitation du 12 février dernier. Les uns et les autres se sont exprimés sur leurs envies, ont proposé des activités.

Un petit programme est établi jusqu'à la fin de l'année scolaire.

- Tous **les mardis après-midi** (sauf durant les vacances scolaires) rendez-vous sur la place de la mairie à 14h00 pour marcher. Certaines sorties seront à thème (découverte de la flore...)
- **Jeudi 19 mars** à 13h30 : sortie aux thermes de Bad Bellingen.
- **Mardi 19 mai** : thermes de Bad Bellingen et arrêt à Neuenburg pour acheter des asperges.
- **Mardi 23 juin** : sortie d'une journée. Marche le matin, repas en ferme auberge et l'après-midi visite de l'éco-musée du textile et des jardins à Husseren-Wesserling

Et toujours, le **jeudi après-midi** : jeux de cartes au Club House du tennis (animatrice Chantal Jordan)

Pour la rentrée de septembre sont en projet de la gymnastique douce et/ou du yoga, des jeux (échecs et scrabble), des sorties diverses, du bricolage et nous continuerons à faire de la marche.

Venez nous rejoindre !

Renseignements et inscriptions :

Françoise ROESCH au 03 84 29 23 81 et la secrétaire de Mairie au : 03 84 29 20 04



Petits travaux :

Comme prévu le clocher de l'église a été nettoyé cet hiver de ses amoncellements de fientes par notre employé communal et celui de Sermamagny et les ouvertures sont maintenant fermées aux volatiles.

L'ancienne horloge de l'église a été rénovée par Gérard GUILBAUD un passionné qui a déjà sorti de l'oubli 25 horloges du territoire de Belfort. Le meuble la contenant a été lui aussi remis en état gracieusement par Pascal MEYER, menuisier à Evette-Salbert. Nous les remercions encore chaleureusement pour leur travail qui nous a permis de mettre en valeur ce patrimoine abandonné aux crottes de pigeons.

L'ensemble a été réinstallé dans le hall d'entrée de l'église le 3 mars dernier et chacun pourra le découvrir à partir de la mi-avril. En effet ces joyaux ont été transportés à l'exposition «l'histoire du temps» qui s'est installée à la Mairie d'Essert, salle du conseil du 18 mars au 8 avril 2009.

Pour la première fois dans le département, onze pièces représentatives et notamment celle de Lachapelle sous Chaux sont présentées. Des visites commentées avec démonstrations auront lieu les samedi 21 et 28 mars et le 4 avril à 11h00.

La deuxième partie de la rénovation du monument aux morts sera réalisée au printemps avec la participation de bénévoles et des élus.

Concernant le Club House, derrière la mairie, après une visite de sécurité que nous avons demandée au SDIS, des travaux de mise aux normes seront réalisés par des bénévoles et des élus. Ainsi, après la mise au point d'une convention type, nous pourrons à nouveau louer cette petite salle pour des groupes n'excédant pas 19 personnes.

Grands travaux :

- Au programme cette année, la réhabilitation du bâtiment jouxtant l'école en locaux techniques. Ainsi, un deuxième garage permettra d'abriter la nouvelle voiture acquise par la commune en remplacement du trop vétuste C 15, une remorque qui sera très utile, un système d'arrosage à acquérir dans un prochain budget, le matériel de tonte et débroussaillage. Un atelier avec vestiaire et sanitaire dotera d'un minimum vital notre employé communal qui ne dispose actuellement comme établi que d'une porte sur 2 tréteaux installée à l'étage de la mairie. Coût environ 15 000 €.
- Ces transformations nous conduiront à mettre en place un nouvel abri-bus moins «caché» et un garage à vélo est à prévoir pour les écoliers. Coût environ 5 000 €.
- Le raccordement au réseau d'assainissement collectif des bâtiments communaux, école, mairie, salle communale et Club House sera réalisé ce printemps. Coût: 3 000 €.
- L'entretien d'un certain nombre de voies est également au programme : Rues des Chaperottes, d'Errevet, chemin de la Côte le saint, bas de la rue de la Colline, impasse de la rue de Bellevue. Coût environ 7 000 €.
- La couche de roulement de la route de Chaux sera également réalisée en collaboration avec la commune de Chaux. Coût 7 000 €.
- La remise en état du revêtement du terrain de tennis permettra de prolonger sa vie pour une période de 5 ans. Coût 4 600 €.



Grands travaux (suite) :

- En vue de la remise en état du prolongement de la rue d'Errevet reliant notre commune à Errevet nous avons demandé aux propriétaires riverains de déboiser de part et d'autre de ce chemin sur une largeur de 10m. Une réunion sur place avec le Conseil Général le 25 mars permettra d'étudier la prise en compte de cet itinéraire dans le schéma inter-départemental des liaisons cyclables. Le coût de cette opération est estimé à 30 000 € et ne peut bien sûr pas être supporté par notre seule commune.
- Lancement de l'étude d'aménagement de la deuxième tranche du CD 13.
- Nous étudierons cette année avec le comité consultatif travaux, le tracé du projet de cheminement piétons, rues de la Libération, de Bellevue et du Moulin.
- Nous travaillons également sur une étude de faisabilité d'une base de vie pour personnes du troisième âge sur le terrain paroissial à côté de la mairie. Ce projet, s'il est viable sera discuté avec l'association pastorale qui souhaitait effectuer avec nous une opération sur ce terrain.

Pour des raisons budgétaires le programme de modernisation de l'éclairage public fera certainement une pose pour 2009.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères en hausse :

Le conseil municipal du 30 janvier dernier a voté une motion contre l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères annoncée de 14% en 2009 et également en 2010 et 2011.

Hausse destinée à faire face à une situation financière difficile du SERTRID (Usine d'incinération) qui n'a pas suffisamment d'ordures à traiter pour amortir ses installations.

Pourtant le SICTOM de la Zone Sous Vosgienne a constaté une diminution du tonnage des ordures ménagères collectées de 1% et pour la même période une augmentation de 4,5 % du tri sélectif.

- augmentation de 4 % de la collecte du papier
- augmentation de 9 % de la collecte du plastique
- diminution de 3 % de la collecte du verre
- augmentation de 4 % de la collecte en déchèteries

Sans cette mobilisation éco-citoyenne la hausse de 20 % annoncée par le SERTRID aurait été de 34 % !!!

Cette motion a été adressée au Président de la Communauté de communes, au Président du Conseil Général, aux Présidents du SICTOM et du SERTRID, au Sénateur, aux députés et aux Maires des communes de la Haute Savoureuse.

Lors de l'Assemblée Générale du SICTOM jeudi 26 février, vos élus se sont battus contre l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le SICTOM a décidé de réduire de 16 € le coût de la tonne pour 2009. Ce qui représente une augmentation de 10 % au lieu des 14 % annoncés.

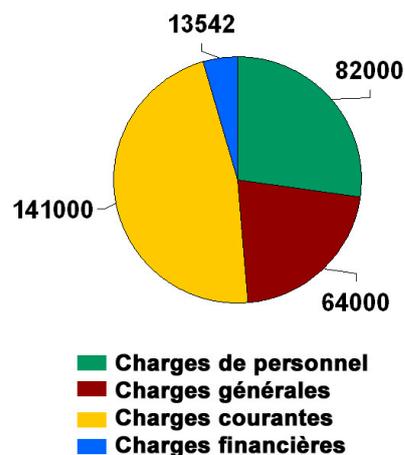
Le coût de la tonne 2009 des ordures ménagères servant de base pour la facturation a été mis aux votes : 19 voix contres, 2 abstentions et 56 voix pour.

Surtout continuez à pratiquer le tri sélectif.

Sans tri sélectif l'augmentation de la taxe des ordures ménagères aurait été pour 2009 de l'ordre de 34 %.

Clin d'oeil sur le budget 2009 en avant première :

Charges de fonctionnement :



Recettes de fonctionnement :

